



CERTIFIED
LIGHTING
DESIGNER

Manuel du candidat

Pour les concepteurs lumière
architecturaux en exercice

Devenez

Certified



CERTIFIED
LIGHTING
DESIGNER

Introduction

Ce manuel fournit des informations à connaître avant de présenter sa candidature pour devenir concepteur lumière certifié (Certified Lighting Designer, CLD). Le CLD est une évaluation fondée sur les faits et concerne les personnes qui pratiquent la conception lumière architecturale. L'évaluation portera sur :

- des informations écrites, notamment des descriptions de projets ;
- de la documentation (échantillons de projets) ;
- un formulaire d'attestation signé pour chaque projet.

Contenu

Résumé du processus de candidature	2
1.0 Cadre de la certification	2
2.0 Faits	2
3.0 Éligibilité	3
4.0 Exigences pour l'obtention de la certification	3 – 4
5.0 Les domaines	5
6.0 Projets et pièces acceptés	6 – 7
7.0 Formulaire d'attestation	7
8.0 Examen de la candidature	8
9.0 Processus de recours	9
10.0 Recertification	9
Annexe 1 : Démonstrations et pièces nécessaires	10
Annexe 2 : Définition des domaines	11 – 13
Annexe 3 : Questions relatives à la candidature	13 – 15
Glossaire	15

Bienvenue

Cher candidat(e),

Merci pour l'intérêt que vous portez à la certification en conception lumière. La certification est conçue pour évaluer de manière indépendante la capacité et l'expérience d'un concepteur lumière et d'offrir un standard de reconnaissance international.

En 2010, un groupe de travail international s'est réuni avec pour objectif d'identifier la façon dont les références (uniques ou multiples) d'un professionnel potentiel pouvaient bénéficier à la profession des concepteurs lumière à l'échelle mondiale. Après des années de recherche à travers des enquêtes, des entretiens et des réunions regroupant les membres du groupe de travail, il fut décidé qu'une certification mondialement reconnue était nécessaire au secteur de la conception lumière.

La certification qui a été mise au point est une évaluation fondée sur les faits où les compétences du candidat sont testées sur un ensemble de sept domaines de pratique. Ces sept domaines ont été identifiés à travers des enquêtes et des recherches internationales complètes. Des interviews et des réunions ont par la suite mis en évidence le fait que ces domaines englobent l'essence de la conception lumière à travers le monde. Ces sept domaines décrivent la pratique de la conception lumière architecturale et fournissent une norme mesurable qui permet d'attribuer une note aux candidats.

Je suis sûr que vous verrez dans cette certification un ajout précieux à vos qualifications existantes et à votre portfolio de réalisations. Répondre aux critères requis pour obtenir la CLD fera connaître votre expertise du domaine à une échelle internationale et prestigieuse.

Merci encore pour l'intérêt que vous portez à cette certification et bonne chance pour votre candidature.

Bien cordialement,



David Becker, Président
Commission des concepteurs lumière certifiés

Résumé du processus de candidature

Avant d'initier le processus de candidature, il vous faudra penser à plusieurs éléments et les préparer. Ces éléments sont détaillés dans différentes parties du manuel :

- Veuillez confirmer que vous satisfaites aux critères d'admissibilité.
 - Lisez ce manuel afin d'être sûr(e) de comprendre le processus.
 - Lisez les domaines de compétences, appelés ici domaines de pratique, pour vous assurer que vos compétences sont évaluées en fonction des critères définis.
 - Lisez l'ensemble du processus afin de bien comprendre ce qui est attendu de vous.
 - Identifiez deux à quatre projets dont vous sentez qu'ils apporteront la preuve de votre compétence dans chacun des domaines et qu'ils répondent aux critères. Vous vous servirez de ces projets pour achever le processus de candidature.
- Sur les deux à quatre projets que vous choisirez, vous devez :
 - > inclure au moins deux types de projets uniques. Voir la **section 6.0 Projets et pièces acceptés**.
 - > inclure le formulaire d'attestation pour chaque projet provenant d'un client pouvant attester de la compétence déployée dans les domaines de travail. Voir la **section 7.0 Formulaire d'attestation** pour en savoir plus.
 - > démontrer votre compétence à travers des applications de conception en intérieur ET en extérieur. Il n'est pas nécessaire de traiter chaque domaine en présentant à la fois un exemple de travail en intérieur et un autre en extérieur.
 - Préparer et télécharger sur le site une documentation qui étaye vos réponses à chaque élément et démontre votre compétence dans les domaines de travail concernés. La documentation consiste en des pièces liées aux projets. Tous les marquages figurant sur des photos et les éléments du projet qui vous identifient, vous ou votre société, doivent être retirés afin de garantir l'anonymat au cours du processus d'examen. Voir la **section 6.0 Projets et pièces acceptés** pour en savoir plus.
 - Remplir votre candidature en anglais.
 - Signer le Code de conduite inclus dans le processus de candidature.
 - Payer les frais de candidature.

1.0

Cadre de la certification

La certification Concepteur lumière certifié (CLD) représente la pratique de la conception lumière architecturale à l'échelle mondiale.

2.0

Faits

La certification est *fondée sur les faits*. Il n'est pas demandé aux candidats de subir un test ou de suivre une formation spécifique pour être éligibles à cette certification. Vous serez évalué(e) sur la base des éléments envoyés à partir de votre portfolio et de vos observations écrites.

3.0

Éligibilité

Les candidats doivent avoir au moins 3 années d'expérience en tant que concepteur lumière en chef. Un concepteur lumière en chef est chargé de :

- la mise en place d'une stratégie de conception et du travail autour des concepts relatifs à la conception pour les projets clients ;
- la documentation liée aux solutions de conception du projet ;
- transmettre et échanger des idées avec le client et l'équipe du projet ;
- respecter les échéances du projet en matière de conception ;
- donner des conseils tout au long du processus de mise en œuvre ;
- guider les résultats de la conception mise en place et documentée.

Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'IALD ou d'aucune autre association professionnelle ou d'un groupe professionnel.

4.0

Exigences pour l'obtention de la certification

Si le fait d'appartenir à une association d'éclairage au niveau professionnel ne constitue pas une condition préalable à l'obtention de la certification, les exigences peuvent varier en fonction de votre appartenance ou non à une association de conception lumière approuvée en tant que professionnel. *Voir le site Internet CLD pour consulter la liste des associations de conception lumière approuvées.* Il n'est pas nécessaire de passer un test ou d'avoir suivi des études au préalable. Veuillez lire attentivement les critères requis. Vous devez satisfaire au critère a) OU au critère b) ci-dessous :

a) Membres de niveau professionnel d'associations de conception lumière approuvées

La certification exige de vous que vous apportiez la preuve de votre maîtrise dans cinq (5) domaines de compétence.

Les domaines de compétence sont appelés ici les domaines de pratique.

Vous devez exercer en tant que concepteur lumière, être actuellement membre de niveau professionnel d'une association de conception lumière approuvée et vous devez :

- Avoir un nombre suffisant de conceptions pour satisfaire aux cinq (5) domaines suivants une fois : objectifs et résultats, ingéniosité, synthèse, compétences scientifiques, expérience humaine.
Voir l'**annexe 1**.
- Fournir des exemples d'au moins deux types de projets uniques. La liste des types possibles de projets figure dans la section 6.0 Projets et pièces acceptés. Les projets doivent avoir été achevés au cours des sept (7) dernières années ou être en cours de mise en œuvre.
- Démontrer votre compétence de conception en intérieur ET en extérieur dans votre candidature. Il n'est pas nécessaire de traiter chaque domaine en présentant à la fois un exemple de travail en intérieur et un autre en extérieur.
- Fournir des attestations signées (des lettres ou des formulaires d'attestation CLD réalisés) de la part de clients ou d'autres personnes témoignant de votre engagement et de votre performance satisfaisante dans les cinq domaines de pratique, et attestant que vous répondez aux critères énoncés dans la section 7.0. Le formulaire d'attestation est téléchargeable sur le site Internet CLD www.cld.global.
- Signer le Code de conduite inclus dans le processus de candidature.
- Payer les frais de candidature d'un montant de 525 USD. Visitez www.cld.global/How-to-Apply pour de plus amples informations.

4.0

Suite

Exigences pour l'obtention de la certification

b) Tous les autres candidats.

La certification exige de vous que vous apportiez la preuve de votre maîtrise de l'ensemble des sept (7) domaines de compétence. Les domaines de compétence sont appelés ici domaines de pratique.

Vous devez exercer en tant que concepteur lumière et travailler dans le domaine de la conception lumière architecturale, et vous devez :

- Avoir terminé un nombre suffisant de conceptions pour couvrir chacun des sept (7) domaines. Voir l'**annexe 1**.
- Fournir des exemples d'au moins deux types de projets uniques. La liste des types possibles de projets figure dans la section 6.0 Projets et pièces acceptés. Les projets doivent avoir été achevés au cours des sept (7) dernières années ou être en cours de mise en œuvre. Voir l'**annexe 1**.
- Démontrer votre compétence de conception en intérieur ET en extérieur tout au long du processus de candidature. Il n'est pas nécessaire de traiter chaque domaine en présentant à la fois un exemple de travail en intérieur et un autre en extérieur.
- Fournir des formulaires d'attestation ou des lettres signés de la part de clients ou de représentants de projets confirmant votre engagement et votre performance satisfaisante dans les sept domaines de pratique, et attestant que vous répondez aux critères énoncés dans la section 7.0. Le formulaire d'attestation est téléchargeable sur le site Internet CLD www.cld.global.
- Signer le Code de conduite inclus dans le processus de candidature.
- Payer les frais de candidature d'un montant de 625 USD. Visitez www.cld.global/How-to-Apply pour de plus amples informations.

Selon votre appartenance ou non à une association de conception lumière approuvée en tant que membre de niveau professionnel (voir la section 4.0 [a] et [b] ci-dessus), le nombre de fois où vous devez faire preuve de vos compétences varie, comme défini dans le tableau ci-dessous.

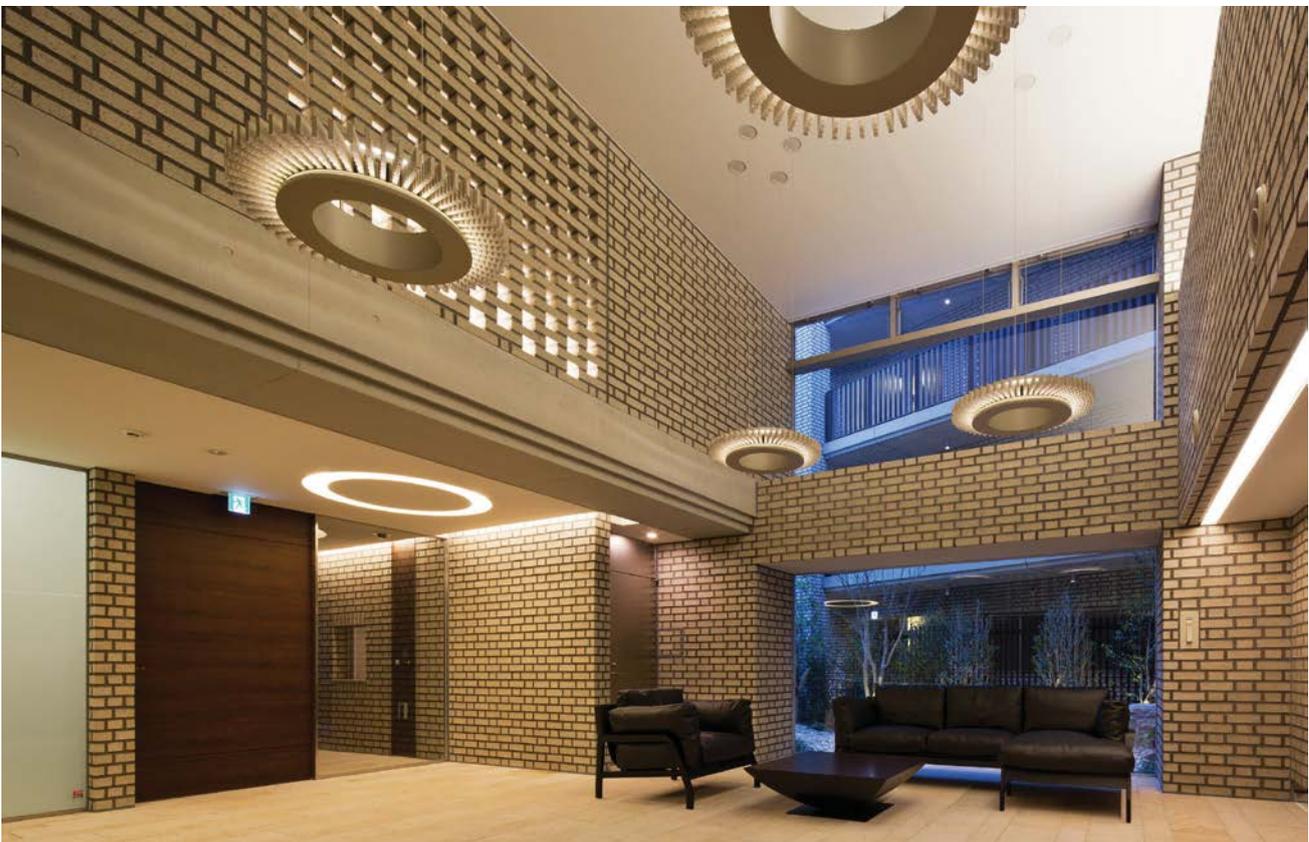
Domaine	Démonstrations demandées	
	a) Membres professionnels d'associations de conception lumière approuvées	b) Tous les autres candidats
1. Objectifs et résultats	1	1
2. Collaboration	0	1
3. Ingéniosité	1	1
4. Synthèse	1	1
5. Compétences scientifiques	1	1
6. Intendance	0	1
7. Expérience humaine	1	1

5.0

Les domaines

Il s'agit des domaines de compétence qui définissent la capacité en tant que concepteur lumière architectural. Les sept domaines sont :

- **Objectifs et résultats** : création du concept d'éclairage qui satisfait aux exigences du projet et respecte l'objet de la conception afin que la solution fonctionne comme prévu.
- **Collaboration** : interaction avec d'autres disciplines en travaillant comme un membre à part entière de l'équipe afin que la lumière s'inscrive dans le contexte du projet et y apporte de la valeur.
- **Ingéniosité** : proposition d'idées innovantes, créatives, originales, imaginatives ou ingénieuses pour servir les objectifs du projet.
- **Synthèse** : intégration des éléments techniques et esthétiques de la lumière avec l'espace et les formes.
- **Compétences scientifiques** : application de principes propres à la lumière qui respectent les critères techniques pertinents du projet.
- **Intendance** : interaction de la lumière avec les impacts écologiques avérés et potentiels.
- **Expérience humaine** : conception de solutions lumière qui ont un effet bénéfique sur les gens. Voir l'**annexe 2** pour une explication détaillée des domaines.



Branz Koshien | Nishinomiya, Japon
Concept lumière par Akari + Design Associates Inc | Photographie © Hiroyuki Tsuda

a) Comment choisir les projets et les pièces

Au moment de choisir les projets et pièces à joindre à votre candidature, veuillez suivre les directives suivantes :

- Les pièces doivent aller dans le sens de vos réponses dans chaque domaine.
- En fonction du domaine, les projets doivent être soit achevés, soit en cours de mise en œuvre. Voir l'**annexe 1**.
- La candidature ne peut pas être effectuée en ayant exclusivement recours à des démonstrations intérieures ou extérieures. Il n'est pas nécessaire de traiter chaque domaine en présentant à la fois un exemple de travail en intérieur et un autre en extérieur.
- Les pièces doivent être des fichiers JPEG ou PDF ne pesant pas plus de 1 Mo. La résolution des photos ne doit pas dépasser 150 dpi. Un fichier téléchargé comme pièce unique ne peut pas comprendre plus de 4 photos, images ou dessins en tant que parties de la pièce.
- Vos réponses écrites pour chaque domaine doivent expliquer ce que vous avez fait, et comment et pourquoi vous l'avez fait. Il est important d'apporter des explications claires en utilisant des informations pour valider vos réponses. Cela permet aux examinateurs de comprendre vos compétences et d'évaluer votre maîtrise de façon juste. Voir l'**annexe 2**.

b) Projets

Exemples de projets acceptés (liste non exhaustive) :

- **Installations artistiques permanentes**
- **Commerciaux** (complexes de bureaux, usines, laboratoires, centres de recherche)
- **Culturels** (musées, spectacles vivants, arts graphiques, monuments)
- **Divertissements** (casinos, boîtes de nuit, zoos, parcs d'attractions, salles de jeux vidéo)
- **Santé** (hôpitaux, centres médicaux, centres de réhabilitation, maisons de repos et centres de vie)
- **Hospitalité** (hôtels, restaurants, complexes de vacances, spas)
- **Institutions** (éducatives, municipales, carcérales)
- **Espaces publics** (parcs, jardins, rues, schémas directeurs de villes mis en œuvre, paysages, façades)
- **Résidentiels** (unités individuelles et collectives)
- **Distribution** (centres commerciaux, espaces de vente)
- **Complexes sportifs** (stades, parcs des sports)

c) Pièces

Une pièce est un élément qui étaye vos réponses pour apporter la preuve de votre compétence dans le domaine en question. Cela comprend, mais ne se limite pas aux éléments suivants :

- Croquis
- Photographies de maquettes ou de mannequins
- Évaluations visuelles
- Documents de conception
- Interprétations
- Documents de conformité énergétique comme Title 24 (États-Unis), LEED, COMcheck, BREEAM (Royaume-Uni), Green Star (Australie)
- Analyse d'illumination
- Concept
- Plans
- Documents de conformité au code
- Diagrammes
- Spécifications
- Descriptions de concepts
- Photographies
- Détails
- Calculs

Il peut être utile de fournir aux évaluateurs une compréhension visuelle générale du projet, comme une vue d'ensemble.

Les pièces doivent :

- ne présenter aucun marquage qui vous identifie, vous ou votre société ;
- inclure un texte descriptif appliqué sur l'image qui soit clair et concis, et qui mette l'accent sur des sujets en rapport avec le domaine en question. Si quelque chose dans l'image est selon vous particulièrement important, il peut s'avérer bénéfique d'attirer l'attention de l'évaluateur dessus grâce à une note ou une marque ;
- Être envoyées au format PDF/JPEG.

Prenez connaissance des critères définissant le type et le nombre de pièces qui peuvent être utilisées dans votre candidature. Voir l'**annexe 1** pour consulter les types de pièces acceptés et le nombre maximum de pièces par domaine.

Vous devez joindre un formulaire d'attestation ou une lettre d'un client ou d'un représentant de projet pour chaque projet utilisé dans votre candidature. L'objet de cette attestation est de confirmer que vous avez, seul ou en tant que membre leader d'une équipe, conçu le projet et étiez en charge de proposer des solutions satisfaisant les domaines en question.

Ainsi, chaque personne à qui il sera demandé de signer le formulaire doit être en position d'attester que vous avez terminé le travail de manière satisfaisante. Le formulaire d'attestation est téléchargeable sur www.cld.global. Si vous soumettez une lettre de client ou de représentant de projet au lieu du formulaire standard, il est important que la lettre fournisse le même niveau de corroboration contenu dans le formulaire d'attestation CLD.

Langues

Vous devez soumettre votre candidature en anglais. Si vous avez des préoccupations concernant la compréhension qu'aura la personne qui attestera de votre travail vis-à-vis du processus de candidature pour des raisons linguistiques, veuillez contacter le personnel en charge de la certification à l'adresse info@cld.global.

8.0

Examen de la candidature

Une fois reçue, votre candidature est examinée par les personnes en charge de la certification pour en confirmer la complétude. Les candidatures incomplètes vous seront renvoyées. Les candidatures complètes seront transmises à des examinateurs formés. Le processus d'examen s'effectue en « double aveugle ». Autrement dit, les examinateurs ne connaissent ni l'identité du candidat ni celle des autres examinateurs. Une fois l'examen achevé, les personnes en charge de la certification vous communiqueront vos résultats. Le processus d'examen en vue de la certification dure environ 6 semaines.

a) Que se passe-t-il si vous obtenez la certification ?

Félicitations, vous êtes un Concepteur lumière certifié ! Vous pouvez à présent utiliser l'appellation CLD après votre nom pour signifier que vous avez les connaissances et la maîtrise liées au domaine de pratique établi de la conception lumière. Vous recevrez une lettre de félicitations et un certificat que vous pourrez encadrer, un communiqué de presse, ainsi que des annonces officielles que vous pourrez utiliser pour partager votre réussite avec vos clients. Votre nom sera listé sur le site Internet CLD et un avis officiel sera envoyé à votre employeur.

b) Que faire si des informations supplémentaires sont requises pour parfaitement étayer votre compétence dans tous les domaines ?

Si des informations supplémentaires sont requises pour apporter la preuve de votre compétence dans deux domaines au maximum, vous aurez l'opportunité de traiter les omissions identifiées par les examinateurs.

Dans le cas où l'on vous inviterait à transmettre davantage d'informations à titre de clarification, vous devez nous en informer à l'adresse info@cld.global dans un délai de 30 jours. Vous aurez quatre (4) mois pour envoyer les documents additionnels.

c) Que se passe-t-il si vous n'obtenez pas la certification ?

Vous devrez présenter à nouveau votre candidature (recommencer le processus et payer à nouveau les frais de candidature) si :

- vous n'avez pas fourni les informations supplémentaires nécessaires à prouver votre compétence dans le ou les domaines requis après que la période de 4 mois s'est écoulée ;
- les examinateurs établissent que vous n'avez pas apporté la preuve de votre compétence dans 3 domaines ou plus.

9.0

Processus de recours

Les candidats peuvent faire appel d'une décision. Ce qui suit est une présentation des conditions générales qui définissent les moyens de recours d'un candidat vis-à-vis d'une décision qu'il souhaite voir modifiée (procédure d'appel).

- **Appel à l'égard de la décision finale** : les candidats ont le droit de faire appel de la décision finale, uniquement s'ils ont épuisé les voies de renouvellement de candidature après le refus initial.
- **Délais** : une fois informés qu'ils ne satisfont pas aux critères après avoir à nouveau présenté leur candidature, les candidats ont quatre semaines pour faire appel de la décision. Le CLD aura alors six semaines à partir de la date de réception de l'appel pour y répondre.

10.0

Recertification

Afin de conserver votre statut CLD, une nouvelle certification est nécessaire tous les cinq ans. Veuillez consulter le site Internet pour obtenir les dernières informations sur la façon dont vous pouvez conserver votre certification.



Kings Cross Square | Londres, Royaume-Uni
Concept lumière par studioFRACTAL Lighting Design | Photographie © Will Scott Photography

Démonstrations et pièces nécessaires

Domaine	a) Démonstrations de membres professionnels d'associations approuvées	b) Tous les autres candidats	Quelques exemples de pièces acceptées	Exigences relatives aux pièces	Nombre maximum de pièces par démonstration
1. Objectifs et résultats	1	1	Présentations de concept, représentations, documentations finales, photos d'installations ayant fait l'objet d'une commande.	Pièces de projets achevés uniquement.	3
2. Collaboration	Non requis	1	Pas de pièces requises.	Non requis.	0
3. Ingéniosité	1	1	Concepts de design, croquis, photos de modèles, maquettes + dessins détaillés, simulations, calculs, photos d'installations ayant fait l'objet d'une commande.	Des pièces de projets achevés ou inachevés peuvent être jointes au dossier.	3
4. Synthèse	1	1	Croquis, dialogues visuels avec des architectes, photos de maquettes, dessins détaillés, simulations. Photos d'installations commandées.	Des pièces de projets achevés ou inachevés peuvent être jointes au dossier.	3
5. Compétences scientifiques	1	1	Calculs d'éclairage et/ou de luminosité, analyses techniques, sommaires de rapports techniques, diagrammes et/ou calendriers de contrôle, photos d'installations commandées.	Des pièces de projets achevés ou inachevés peuvent être jointes au dossier.	3
6. Intendance	Non requis	1	Lettre d'un client ou utilisateur, articles dans la presse ou prix qui font référence à un impact écologique, documentation qui établit la conformité aux exigences minimales ou codes en matière énergétique, documentation reflétant votre philosophie quant à la façon de traiter les défis en matière d'environnement, photos d'installations ayant fait l'objet d'une commande.	Pièces de projets achevés uniquement.	3
7. Expérience humaine	1	1	Analyse après occupation, lettres de clients citant l'impact sur les gens, prix obtenus, articles de presse, photos d'installations ayant fait l'objet d'une commande.	Pièces de projets achevés uniquement.	3

Définition des domaines

Ce qui suit vise à préciser l'objet et fournir une interprétation de chaque domaine :

Domaine 1 Objectifs et résultats

création du concept d'éclairage qui satisfait aux exigences du projet et respecte l'objet de la conception afin que la solution fonctionne comme prévu.

- *Les exigences du projet* peuvent comprendre :
 1. fournir des résultats qui répondent aux objectifs de l'énoncé, qui satisfont les ambitions du client et solutionnent les contraintes du domaine ; et
 2. respecter les limites de temps, de budget, les objectifs d'économie d'énergie, les réglementations, les meilleures pratiques, etc.
- *L'objet de la conception* est ce que l'on attend de la conception lumière en matière d'accomplissement ou de soutien.
Par exemple :
 - > **Identité** : attrait visuel pour renforcer l'identité de la marque ou l'esprit du lieu
 - > **Confort** : relaxation accrue ou réduction de la fatigue
 - > **Sécurité** : respect de critères définis pour contribuer à créer un environnement sûr
 - > **Productivité** : soutien moral, augmentation de l'efficacité et du résultat
 - > **Orientation** : diriger de façon ouverte ou subliminale l'attention des gens vers un endroit en particulier, par exemple en direction d'œuvres d'art, d'éléments architecturaux, d'objets sur un lieu de vente ou de consignes directionnelles
 - > **Fonctionnalité** : respect des critères techniques définis en fonction des besoins humains et des conditions d'espace
 - > **Ambiance/atmosphère** : le sentiment ou l'ambiance créés par la conception
 - > **Optimisation des ressources** : intégration de solutions pour maximiser l'utilisation efficace des matériaux et/ou de l'énergie
 - > **Objectifs environnementaux et énergétiques** : utilisation des dernières technologies pour respecter ou dépasser les standards d'économie d'énergie, y compris l'utilisation de lumière naturelle et l'optimisation de la lumière électrique

Domaine 2 Collaboration

Interaction avec d'autres disciplines en travaillant comme un membre à part entière de l'équipe afin que la lumière s'inscrive dans le contexte du projet et y apporte de la valeur.

- *L'interaction* consiste à échanger et à discuter d'idées avec les autres personnes de l'équipe de projet afin que tout le monde comprenne la faisabilité et les implications des suggestions proposées à la réflexion.
- *Les autres disciplines* peuvent inclure les autres professionnels de la conception, les clients, les propriétaires, les utilisateurs et les parties contractantes.
- *Par membre à part entière de l'équipe*, on entend la participation active au projet avec les autres ; exprimer vos idées et comprendre la façon de penser des autres ; expliquer et être conscient(e) des implications des idées à l'étude et en rapport avec la conception lumière.
- *Le fait que la lumière s'inscrive dans le contexte* signifie que vous concevez une solution pertinente/applicable/importante vis-à-vis du plan dans son ensemble, du lieu (espace ou endroit) ou de la situation.
- *Apporter de la valeur* signifie la façon dont votre contribution et votre interaction ont aidé l'équipe à respecter les exigences du projet et à accomplir l'objet général de la conception. Cela veut dire que votre contribution a contribué positivement au résultat.

Domaine 3 Ingéniosité

Proposition d'idées innovantes, créatives, originales, imaginatives ou ingénieuses pour solutionner les défis du projet.

- *Proposition d'idées* signifie que vous avez fourni des informations, des suggestions et des solutions qui vous ont aidé et ont aidé les autres à explorer de nouvelles possibilités, afin d'utiliser au mieux les ressources, tirer profit des opportunités ou franchir des obstacles.
- *Servir les objectifs* fait référence à la façon dont votre contribution et vos compétences contribuent à la résolution de problèmes de manière innovante, créative, imaginative et astucieuse.

Domaine 4 Synthèse

Intégration des éléments techniques et esthétiques de la lumière avec l'espace et les formes.

- *L'intégration* signifie combiner des éléments ou les détailler de sorte que les éléments de lumière du plan fonctionnent en harmonie avec d'autres caractéristiques de l'espace, afin que l'effet de la lumière se fonde avec la présentation de l'architecture ou l'environnement.
- *Les éléments techniques* peuvent comprendre la source de lumière, le contrôle optique et la distribution de la lumière, les luminaires, la gestion de la lumière naturelle, le suivi et le contrôle électrique, les informations de montage sur mesure, les détails architecturaux, etc.
- *Les éléments esthétiques* comprennent les caractéristiques et les éléments de la lumière qui mettent en relief ou contribuent à la beauté visuelle et rendent l'espace attrayant.

Domaine 5 Compétences scientifiques

Application de principes propres à la lumière qui respectent les exigences techniques pertinentes du projet.

- *Les principes propres à la lumière* font référence aux principes scientifiques, les règles et théories relatives à la lumière, ses caractéristiques et ses propriétés calculables ; la façon dont elle est générée, dont elle irradie et est absorbée ; son effet sur les formes et reliefs, son influence sur les émotions et le bien-être des gens ; la santé et la durabilité de la faune et de la flore et d'autres éléments physiques.
- *Les critères techniques pertinents* comprennent les facteurs pratiques, prévisibles et probables qui sont applicables à un projet en particulier.

Définition des domaines

Domaine 6 Intendance

Interaction de la lumière avec les impacts écologiques avérés et potentiels.

- *Faire preuve d'intendance*, c'est agir en tant que protecteur des ressources et de l'environnement et prendre ou encourager des décisions qui prennent en considération les effets sur les choses vivantes, dans le présent et à l'avenir.
- *Les impacts écologiques* concernent la façon dont la solution de lumière affecte ou influence l'utilisation des ressources naturelles, de la faune et de la flore environnantes, et la capacité à reconstituer le lieu pour que les gens puissent en bénéficier à l'avenir.

Domaine 7 Expérience humaine

Conception de solutions lumière qui ont un effet bénéfique sur les gens.

- *L'expérience humaine* concerne l'impact positif des solutions d'éclairage sur les personnes utilisant l'espace, ou qui sont dépendantes de l'espace, et la façon dont ces solutions répondent à leurs attentes.
- *Avoir un effet bénéfique*, c'est le fait que les solutions de lumière produisent un effet bénéfique sur la santé et le bien-être humains, ou sur le bien-être culturel et économique de la communauté qui utilise l'espace ou l'endroit.

Questions relatives à la candidature

Ce qui suit présente les informations que les candidats devront fournir lorsqu'ils déposeront leur candidature en ligne. Toutes les réponses doivent contenir au maximum 300 mots.

Domaine 1 Objectifs et résultats

Afin d'étayer vos réponses concernant ce domaine, veuillez joindre jusqu'à 3 pièces. Les exemples de pièces acceptées pour ce domaine sont donnés dans le Manuel du candidat.

1. Expliquez l'objet de la conception et les exigences du projet, notamment les exigences du client, les contraintes et toute autre considération liée au projet qui ont eu une importance au regard de la conception lumière.
2. Expliquez les méthodes ou outils que vous avez utilisés pour évaluer l'accomplissement ou la réussite de votre conception lumière, en expliquant pourquoi vous pensez que la conception lumière a répondu à l'objet de la conception.

Domaine 2 Collaboration

Aucune pièce n'est requise pour ce domaine.

1. Listez le rôle des principaux membres de l'équipe projet avec lesquels vous avez collaboré dans le déploiement du projet (comme l'architecte, le designer d'intérieur, l'artiste, l'utilisateur final, les représentants de la conception, etc.) et expliquez pourquoi vous avez travaillé de manière rapprochée avec eux.
2. Expliquez dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre grâce à la collaboration.
3. Expliquez la façon dont votre conception a apporté de la valeur au projet.

Domaine 3 Ingéniosité

Afin d'étayer vos réponses concernant ce domaine, veuillez joindre jusqu'à 3 pièces. Les exemples de pièces acceptées pour ce domaine sont donnés dans le Manuel du candidat.

1. Quels sont les défis qui ont nécessité de l'innovation, de la créativité, de l'originalité, de l'imagination ou de l'inventivité ?
2. Comment vos solutions conceptuelles ont-elles répondu aux défis que vous avez décrits dans la Question 1 ci-dessus ?
3. Qu'est-ce qui a été innovant, original, imaginatif ou inventif dans votre solution conceptuelle ?

Domaine 4 Synthèse

Afin d'étayer vos réponses concernant ce domaine, veuillez joindre jusqu'à 3 pièces. Les exemples de pièces acceptées pour ce domaine sont donnés dans le Manuel du candidat.

1. Expliquez les éléments techniques ou esthétiques qui ont exigé une intégration particulière à l'espace ou à la forme concernant un aspect ou une partie du projet.
2. Expliquez ce que vous avez fait pour intégrer les éléments techniques et esthétiques.
3. Expliquez le résultat final et dans quelle mesure l'intégration a été efficace.

Domaine 5 Compétences scientifiques

Afin d'étayer vos réponses concernant ce domaine, veuillez joindre jusqu'à 3 pièces. Les exemples de pièces acceptées pour ce domaine sont donnés dans le Manuel du candidat.

1. Quelles étaient les exigences techniques du projet ?
2. Décrivez comment vos solutions ont répondu aux exigences techniques du projet.
- 3.

Domaine **6** Intendance

Afin d'étayer vos réponses concernant ce domaine, veuillez joindre jusqu'à 3 pièces. Les exemples de pièces acceptées pour ce domaine sont donnés dans le Manuel du candidat.

1. Expliquez les défis et aspirations du projet en matière d'environnement.
2. Expliquez votre philosophie, votre raisonnement ou les recherches que vous avez menées dans le cadre du projet pour traiter les défis d'ordre environnemental et opérationnel.
3. Expliquez dans quelle mesure votre conception a réduit l'impact négatif sur l'environnement et prend le futur en considération.

Domaine **7** Expérience humaine

Afin d'étayer vos réponses concernant ce domaine, veuillez joindre jusqu'à 3 pièces. Les exemples de pièces acceptées pour ce domaine sont donnés dans le Manuel du candidat.

1. Expliquez les effets positifs que la conception lumière a voulu exercer sur les gens.
2. Expliquez en quoi votre conception lumière a eu un impact positif sur les personnes utilisant l'espace.
3. Citez les études, les analyses ou l'expérience valable qui étayent votre affirmation selon laquelle votre solution affecte positivement les personnes.

Glossaire

Démonstrations	Les éléments factuels que vous joignez au dossier et qui démontrent votre compétence dans un domaine.
Domaines	Un domaine particulier de maîtrise/savoir-faire au sein de la profession de concepteur lumière architectural.
Pièces	Éléments illustratifs que vous joignez à votre dossier et qui étayent vos réponses écrites.
Forme	Objet physique ou élément, qu'il soit l'œuvre de l'homme ou de la nature.
Projets	Conceptions lumière pour des travaux ayant fait l'objet d'une commande et que vous utilisez dans votre candidature. <ul style="list-style-type: none">• Les solutions de conceptions lumière qui sont achevées et mises en œuvre.• Les solutions de conceptions lumière inachevées qui sont en cours de réalisation au moment du dépôt de votre dossier, et dont les résultats n'ont pas été réalisés dans les faits.
Examen	Évaluation de la candidature.
Examineur	Concepteurs lumière architecturaux chevronnés qui ont reçu une formation formelle au processus de certification et à l'évaluation des candidatures CLD.



**CERTIFIED
LIGHTING
DESIGNER**

P.O. Box 4025
Chicago, IL 60654 États-
Unis

+1 312 527 3677
Info@cld.global

www.cld.global